

Discours sur le budget 2010

Afin de satisfaire à une exigence de la loi 427, je me dois de présenter quatre semaines avant l'adoption du budget, un rapport sur les états financiers de l'année antérieure, de la situation de l'année courante et des prévisions de l'année à venir pour notre municipalité.

Au 31 décembre 2008, les états financiers indiquent que la valeur des actifs de notre municipalité est établie à 6 008 684,00\$ comparativement à 6 502 248,00\$ au 31 décembre 2007 soit une diminution de 493 564,00\$ pour un passif de 1 525 756,00\$. Le surplus accumulé au 31 décembre 2008 était de 878 357,00\$.

Pour ce qui est de l'année 2009, selon le suivi des rapports de contrôle budgétaire présentés régulièrement à la table du conseil, il nous est permis de dire que les prévisions des dépenses et recettes pour 2009 seront respectées.

En 2009, nous faisons des travaux sur une partie de l'Avenue de l'Aqueduc. Il faut changer les tuyaux d'eau potable et d'égouts. Le pavage est prévu pour la prochaine année considérant le retard dans les travaux. Dans les rues et les rangs diverses réparations s'imposaient, tel que changer des ponceaux, la réparation de fissures dans l'asphalte, l'épandage du calcium et du gravier, et le fauchage. Le nivelage a été fait de façon régulière. Grâce à l'acquisition d'une niveleuse, la municipalité a donné un meilleur service. Afin de se conformer aux exigences de l'article 86 de la Loi sur la Qualité de l'environnement ainsi que des articles 13, 59 et 88 du Règlement sur le traitement et l'évacuation des eaux usées des résidences isolées, la municipalité a réglementé la vidange des boues de fosses septiques. Considérant l'augmentation du contrat de déneigement, le conseil a jugé qu'en procédant à l'achat de l'équipement de déneigement, la population recevrait un service à la hauteur de ses attentes.

Pour l'année 2010, nous allons continuer à faire des travaux dans les rues et les rangs avec notre propre équipement de voirie. Le nettoyage de fossé, le fauchage, le remplacement des ponceaux sont prévus ainsi que faire un kilomètre de couche d'usure dans un rang. Des travaux de revêtement du pavage dans la rue des Bouleaux Ouest s'imposent. Le site d'enfouissement qui est fermé depuis le 19 janvier 2009 devrait rouvrir pour la prochaine année avec un nouveau système et un éco-centre.

Depuis quatre ans que je suis en fonction au poste de la Mairie, je peux vous dire que la situation financière est bonne. Nous avons stabilisé les dépenses et diminué la dette. Tous les membres du conseil ont comme but principal de bien administrer et gérer les dépenses au meilleur coût possible tout en fournissant à chaque citoyen des services et une qualité de vie acceptable en tenant compte des moyens financiers de chacun.

Céline Avoine Cloutier, mairesse
Novembre 2009